



L'Espace Famille évolue...

À partir du 01 octobre 2022, la ville met à votre disposition, votre nouveau portail famille en ligne : l'Espace Citoyens Familles.

La plateforme est un passage obligatoire pour remplir **toutes vos démarches** et réservations liées aux différents services (petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire,...).

Pour pouvoir en profiter, il vous faudra absolument **créer votre compte personnel**. Suivez le guide !

Connectez-vous à l'Espace Citoyens

Rendez-vous sur www.espace-citoyens.net/chambly

Créez votre compte personnel

Les familles ayant accès, jusqu'à présent, à l'Espace Famille avec des activités en cours et une adresse mail valide, ont reçu un courriel le 30 septembre 2022 leur permettant de créer leur compte Espace Citoyens.

Pour tous ceux qui n'avaient pas communiqué d'adresse mail, celle-ci devient obligatoire pour toute création de compte.



MON ESPACE PERSO

J'ai oublié mon mot de passe.

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYENS

Dans un souci d'amélioration et de simplification de vos démarches, nous mettons désormais à votre disposition ce nouvel espace « Citoyens », intuitif et pratique.

Grâce à lui, vous avez désormais tous les services de la petite enfance, périscolaire et scolaire, à portée de clic, 24h/24 et 7j/7, pour effectuer et gérer en ligne, confortablement et en toute sécurité, de nombreuses demandes et formalités administratives.

La création de votre compte personnel, vous permettra notamment de :

- Créer et mettre à jour votre dossier administratif
- Disposer d'un espace de stockage personnel et sécurisé pour l'ensemble de vos pièces justificatives
- Gérer vos démarches d'inscriptions / réservations ou annulation, liées aux structures d'accueils
- Consulter l'historique de vos demandes et le détail de vos consommations
- Suivre en temps réel le traitement de vos dossiers et dialoguer avec les services qui en assurent le suivi...
- Télécharger et imprimer vos factures et attestations
- Payer en ligne
- ...

Ces opérations peuvent toujours être effectuées physiquement auprès des services.

Pour vous connecter à votre espace personnel, deux solutions s'offrent à vous :

- Vous avez reçu un identifiant et un mot de passe provisoire de la part de nos services : vous pouvez vous connecter dans l'encart à gauche et accéder à votre espace personnel
- Vous n'avez pas reçu d'identifiant, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante pour demander l'activation de votre compte : espacecitoyens@ville-chambly.fr en mentionnant vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail et prénom de votre ou vos enfants et la structure d'affiliation.

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur "J'ai oublié mon mot de passe" pour en générer un nouveau, qui vous parviendra par retour de mail.



ACTUALITÉS



Activez votre "clé enfance"
Vous avez reçu votre "clé enfance" par courrier afin de créer votre espace personnel sur l'Espace...

[LIRE LA SUITE](#)

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >](#)

Effectuez vos démarches en ligne

Une fois identifié, vous arrivez sur votre **Espace Citoyen personnalisé**. Vous y trouvez l'ensemble des informations relatives à votre famille, les inscriptions aux activités périscolaires de vos enfants, ainsi qu'un accès à toutes les démarches disponibles sur le portail.

MON TABLEAU DE BORD

Retrouvez l'historique de vos démarches et suivez leurs avan-cées, consultez vos échanges avec les services municipaux concernés, consultez et réglez vos factures, retrouvez votre espace de stockage, modifiez si besoin vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse mail), téléchargez votre attestation fiscale...

MON ESPACE

Vérifiez vos coordonnées, modifiez vos identifiants.

MEMBRES DE VOTRE FAMILLE

Retrouvez l'agenda des activités fréquentées par vos enfants en cliquant sur leur profil.

Vous pouvez alors inscrire ou modifier ses réservations.

MES DÉMARCHES FAMILLE

Remplissez en ligne les dossiers administratifs pour le Périsco-laire, Gérez vos réservations à l'ALSH et à la Maison de la Petite Enfance, signalez une absence. Simulez les tarifs en fonction de votre quotient familial. Signalez vos changements de situation familiale, Effectuez vos mises à jour en ligne (allergies, autorisations,...). Adhérez au prélèvement automatique. Transmettez vos dates de congés pour la Petite Enfance. Calculez votre quotient familial.

Les plus

- * Démarches simplifiées
- * Accès 7j/7 et 24h/24
- * Espace privé et sécurisé
- * Suivi des demandes en temps réel
- * Espace de stockage des justificatifs
- * Paiement en ligne



Besoin d'aide ?

Contactez votre structure enfance de référence au 01 39 37 44 00